ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)





Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE.Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2).Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la «preuve» des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : https://vae.gouv.fr/

Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre RV avec le Conseiller en Formation pour établir un devis et un plan de formation. Entrée après validation du financement.

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

 Nombre d'heures au total : 16h à 24h, possibilité d'aménager le parcours du candidat en fonction de son profil.h

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Ateliers collectifs et entretiens individuels. Un coaching et un soutien tout au long de la démarche VAE, possibilité de réaliser des stages er fonction du profil du candidat

Modalités d'évaluation

• Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

Modalité de financement

- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi

Tarif

75 € tarif personnalisable en fonction du statut du candidat Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
 engager une évolution professionnelle

Informations sur les <u>débouchés et les métiers</u>

Retrouvez-nous sur MonCompteFormation

Formation réalisée par GRETA Auvergne



Égalité Fraternité

